



Cotisations RSI sur un compte pris en main par un mandataire

Par **walasek amelie**, le **16/02/2017** à **09:09**

Bonjour,

Je recherche des réponses concernant un problème avec le RSI. Je m'explique,

Nous étions gérants d'une SARL, nous avons toujours payés nos cotisations RSI mensuellement. En 2016 nous sommes dans l'obligation de fermer notre entreprise suite à la liquidation de l'enseigne, nous mettons en place une liquidation judiciaire. Nous transmettons tous les documents au RSI.

Suite à une erreur de compréhension d'un courrier le RSI nous rembourse l'intégralité de nos cotisations sur le compte de la SARL, compte sur lequel la banque nous a enlevé nos droits de connexion puisque c'est le mandataire qui va prendre la main sur le compte au moment du remboursement.

Aujourd'hui le RSI me réclame bien évidemment la somme de mes cotisations sur les mois où nous avons été rémunérés, somme remboursée sur le compte. Aujourd'hui c'est le mandataire qui a cette somme. Comment faire pour la récupérer.

Merci de vos réponses car le mandataire est injoignable.